

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

TOULINDAC

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

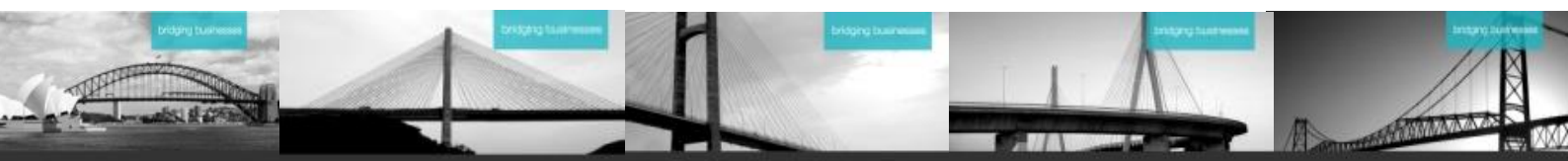
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 29 décembre 2023

FIA TOULINDAC

Fonds d'investissement alternatif

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)
6 avenue de Provence
75009 PARIS
Etablissement Dépositaire



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement alternatif TOULINDAC relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 mars 2024

Le Commissaire aux comptes,
JPA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. ROBERT', with a horizontal line underneath.

Pascal ROBERT

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Ce FIA est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale qui a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à l'indicateur de référence constitué de 35% CAC ALL TRADABLE + 55% Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR + 10% €STER capitalisé, sur la durée de placement recommandée d'au moins 3 ans.

L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, dividendes et coupons réinvestis pour le CAC ALL TRADABLE et le Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STER.

Stratégie d'investissement

Le fonds est géré activement. Le gérant pourra ou non investir dans les titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière. Le FIA est investi en actions, obligations, produits monétaires en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant, sans privilégier aucun secteur. Cette exposition pourra se faire par des investissements aussi bien en titres en direct que par le biais d'OPCVM ou de FIA. La gestion cherchera à tirer parti au mieux des mouvements sur les titres à partir :

- Du contexte macroéconomique, sur les niveaux de valorisation des différents marchés et sur l'évolution de la liquidité selon les classes d'actifs.

- Des anticipations de performance pour chacune des grandes classes d'actifs, actions et obligations ; à partir de ces anticipations est établie une répartition entre sous-jacents actions, obligataires et alternatifs dans les bornes définies plus bas.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 0% à 50% sur les marchés d'actions, en direct ou via des OPC, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0% à 20% aux marchés d'actions de pays émergents.

- de 0% à 25 % aux marchés des actions de petite capitalisation (<150M€).

- de 50% à 100% en instruments de taux (y compris monétaires) d'émetteurs souverains, ou du secteur public, en direct ou via des OPC, ou privés de toutes zones géographiques hors pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notations ou non notés dont :

- de 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à BBB- et supérieure ou égale à BB- selon l'analyse de la société de gestion,

- de 0% à 15% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à BB- selon l'analyse de la société de gestion.

- de 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ou non notées selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notations, d'émetteurs de toutes zones géographiques hors pays émergents, de tous secteurs économiques, et dont les actions sous-jacentes pourront être de toutes tailles de capitalisation.

Le cumul de l'exposition actions résultant des actions et de l'exposition actions issue des titres intégrants des dérivés et IFT ne pourra dépasser 65% de l'actif net.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 5.

- de 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro.

Le FIA est investi :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.

- au-delà de 20 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger dont jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds

d'investissement de droit étranger, autres que ceux relevant du 1° de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier, remplissant les conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers dans un but tant de couverture que d'exposition sur les risques d'action, de taux, et de couverture du risque de change.
- titres intégrant des dérivés tels que les obligations convertibles, des warrants, des bons de souscription, des EMTN intégrant des dérivés simples ou complexes, des certificats. Ces instruments n'entraînent pas de surexposition du portefeuille.

COMMENTAIRE DE GESTION

FCP TOULINDAC

La performance de l'année 2023 affiche une progression nette de tous frais de **+5,01%**. Elle ressort inférieure à sa référence (+9,13%) [pour cause de sous-pondération en actions] et à sa performance pondérée par les allocations effectivement constatées (+7,70%).

► Poche TAUX :

Allocation « Obligations » : +3,6 points (68,5% du portefeuille dont 1,5% de Structurés).

Principaux achats : CREDIT AGRICOLE 2,70% 07/2025, CREDIT AGRICOLE 2,80% 07/2026, BPCE 3,85% 06/2026, BNP CARDIF 1,00% 11/2024, NEXANS 2,75% 04/2024, CREDIT AGRICOLE 2,70% 04/2025, FORD MOTOR 3,021% 03/2024, BPCE 3,00% 07/2026, COFACE 5,75% 11/2033, CNP ASSUSSANCES TV PERP 3% +0,225cms. Sorties : CNP ASSUSSANCES TV PERP 4*cms(10-2) mini2,75%, BIRD 6% 2023, FCP MCA CONVICTIONS PATRIMOINE, LOXAM 4,25% 2024, RCI BANQUE 0,5% 2023, BFCM EUAMDB10+0,10 PERP, CV CLARANOVA 5% 2023, AKUO ENERGY 4,25% 2023, Structuré CREDIT AGRICOLE 6,74% 2026

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : Structuré CREDIT AGRICOLE 6,74% 2026 (+28,0% / +0,37), Structuré UNIBAIL 4,7% 2024 (+29,7% / +0,35), ETF LYXOR GOV € 5-7Y (+4,8% / +0,33), CALAF 7% 2026 (+37,1% / +0,25), Titre Participatif RENAULT (+16,4% / +0,22).

CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : EMERAUDEV 6% 2026 (-10,5% / -0,14), Titre Participatif LYONNAISE DE BANQUE (-9,0% / -0,13), CNP ASSUSSANCES TV PERP 4*cms(10-2) mini2,75% (-9,5% / -0,12), LANDEV1 7% 2024 (-0,3% / -0,01).

Allocation « Monétaire » : +4,3 points (13,3% du portefeuille).

► Poche ACTIONS :

Allocation « Actions » : -7,9 points (18,2% du portefeuille).

Principaux mouvements : Achats : ALSTOM, ETF CHINA 25, VEOLIA ENVIRONNEMENT, FCP MCA GLOBAL MARKETS. Renforcements : TOTALENERGIES, VIVENDI. Ventes totales : XILAM ANIMATION, SPAC TRANSITION, FNAC DARTY, CHARGEURS, UNIVERSAL MUSIC, CAPGEMINI, STELLANTIS et Allègements : ACCOR, VINCI, AIRBUS, LVMH, BNP PARIBAS, AIR LIQUIDE, SCHNEIDER ELECTRIC

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : SCHNEIDER ELECTRIC (+32,5% / +0,54), STELLANTIS (+23,2% / +0,47), AIR LIQUIDE (+23,7% / +0,46), BNP PARIBAS (+21,7% / +0,38).

CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : XILAM ANIMATION (-86,5% / -1,34), ALSTOM (-15,7% / -0,22), ETF ISHARES CHINA 25 (-20,5% / -0,14).

Contribution positive du MONEP à hauteur de +0,22 point.

Proportion d'OPC MCA FINANCE détenus en portefeuille : 15,27%

Point macro :

Soyons honnêtes, l'année 2023 fut rude et a pris par surprise la plupart des experts. La récession aux Etats-Unis a longtemps été attendue, d'abord au T2 puis au S2 2023. Nous finissons finalement l'année proche d'une croissance de 2,5% du PIB par rapport à 2022 ! Avec le ralentissement de l'inflation, le scénario de « hard landing » a progressivement été mis de côté pour laisser place au « soft landing ». La situation en Europe est différente. La croissance économique est beaucoup plus terne avec par exemple +0,8% de croissance du PIB en 2023 en France, -0,3% en Allemagne. Comme aux Etats-Unis, la trajectoire inflationniste, désormais, reste par contre rassurante. Il faut rappeler que les craintes inflationnistes de début 2023 ont obligé les Banques Centrales à remonter les taux d'intérêt 5 fois pour la FED de 4,50% à 5,50% et 7 fois pour la BCE de 2,50% à 4,50%. Conséquences, sur un an, l'Euribor 3 mois est passé de 2,13% à 3,91%, le 2 ans allemand de 2,69% à 2,46%, le 10 ans allemand de 2,48% à 2,08%, le 10 ans français de 3,03% à 2,62% et le 10 ans américain de 3,88% à 3,92%. La plupart des indices actions finissent proches des plus hauts historiques et les taux longs ont donc entamé leur baisse depuis fin octobre, en prévision de politiques monétaires conventionnelles plus accommodantes dès la fin du T1 2024.

Perspectives :

Bien que nous tablions aujourd'hui sur des baisses des taux directeurs plus tardives dans l'année (été ?), l'humilité doit nous inciter à réfléchir sur les différentes raisons qui justifieraient un revirement si rapide. En premier lieu, la dynamique de désinflation que nous avons observée sur 2023 peut laisser penser à un retour rapide sur l'objectif des 2%. Il s'agit du scénario de soft landing le plus haussier pour les actifs risqués. Le retour à l'objectif de 2% aura finalement été peu onéreux économiquement (pas de récession sauf technique comme en Allemagne). Autre élément de réflexion, la dégradation des déficits publics des pays développés peut soulever la question de la soutenabilité de la dette si les taux restent élevés (le coût de la dette deviendrait trop pesant). Le risque majeur reste dans ce cas que l'inflation ne baisse pas aussi rapidement, voire remonte et que certains « inputs » (principalement le prix du baril de pétrole dont la zone euro est tellement dépendante) rebondissent. Il en faut probablement peu pour relancer la machine inflationniste. Enfin, l'autre possibilité (pas du tout intégrée dans les valorisations actuelles) serait qu'un ralentissement économique violent (récession) oblige les banques centrales à agir rapidement. Nous écartons pour l'instant ces hypothèses et gardons le scénario central de « soft landing » et d'un retour de politiques monétaires plus accommodantes à l'été.

Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables - SFDR / Taxonomie

La stratégie du **FIA TOULINDAC** est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement UE 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Il n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché. De plus, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Effet de levier	en montant	en % de l'actif net
Mesure du risque global : méthode de l'engagement	3 348 843.12 EUR	101.40%
Levier Brut AIFM	3 320 110.45 EUR	100.53%

Information relative au traitement des actifs non liquides

Les actifs listés ci-dessous ont fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide :

GR. YNERGIE 7% 01/2026 [FR0014001NR9] : 0.81% de l'Actif Net

Evènements intervenus au cours de la période

15/09/2023 : Mise en place de gates (mécanisme de gestion de la liquidité) permettant d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles dépassent des seuils définis (cf. prospectus de l'OPC pour toute information complémentaire).

VL
Actif net

Année 2023
1 112,46 €
3,30 M€

TOULINDAC
Allocation Modérée EUR

Caractéristiques du fonds

Forme juridique	FCP de droit français
Code ISIN	FR0013332764
Date de création	19 juin 2018
Affectation des résultats	Capitalisation
Durée de placement conseillée	> 3 ans
Devise cotation	Euro

Conditions financières

Droit d'entrée	5% max.
Droit de sortie	2% max.
Frais de gestion	1,8% TTC max.
Valorisation	Hebdomadaire
Eligible PEA PME	Non
Cut Off	Mardi à 9h
Décimalisation	Part entière
Dépositaire	CIC – BFCM
Valorisateur	CM Asset Management

Philosophie du fonds

FCP qui recherche une surperformance par rapport à son indicateur de référence constitué de 55% Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR + 35% CAC ALL TRADABLE NR + 10% €STER capitalisé sur la durée de placement recommandée. L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, coupons et dividendes réinvestis.

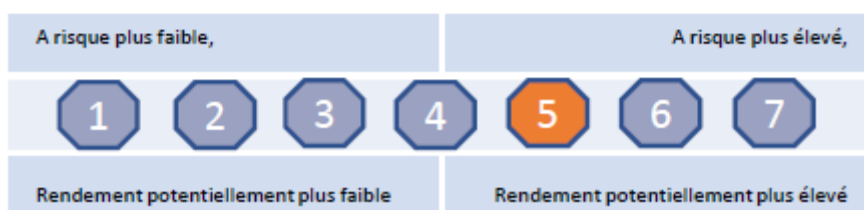
Pour plus d'information

L'OPC est investi sur les marchés financiers et n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les références à des valeurs mobilières spécifiques et à leurs émetteurs répondent uniquement à un but d'illustration et ne doivent pas être interprétées comme des recommandations d'achat ou de vente de ces valeurs.

Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du FCP. Pour plus d'information sur les risques et les frais, vous pouvez vous référer au DICI et au prospectus disponibles sur notre site internet www.mcafinance.fr ou contacter votre interlocuteur habituel.

Profil de risque et de rendement



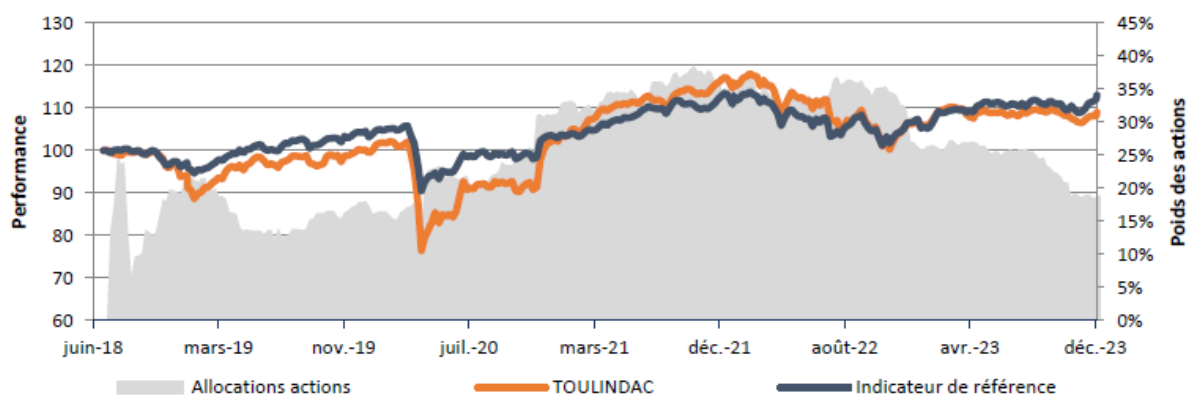
Cet indicateur représente le profil de risque du FCP affiché dans le DICI. La catégorie de risque n'est pas statique et pourra évoluer dans le temps

Performances et statistiques

	2023	3 ans	5 ans
Fonds	5,01%	7,75%	23,76%
Perf. Ann.		2,52%	4,36%
Indice	9,13%	10,62%	21,81%
Perf. Ann.		3,42%	4,02%
Allocation x Indice *	7,70%	9,66%	16,92%

- 55% Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR+ 35% CAC ALL TRADABLE NR+ 10% €STER capitalisé

EVOLUTION TOULINDAC DEPUIS L'ORIGINE



Evaluation du risque

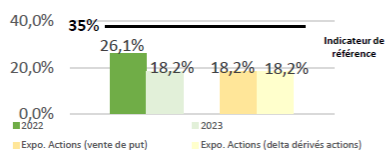
	TOULINDAC			INDICATEUR DE REFERENCE		
	1 an	3 ans	5 ans	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité fonds	3,9%	7,5%	11,1%	4,3%	6,4%	7,2%
Max Drawdown	-3,5%	-15,2%	-25,1%	-2,7%	-11,3%	-14,5%
Tracking Error	3,0%	3,4%	5,5%			
Ratio de Sharpe	1,28	1,04	2,14			
Ratio d'information	-1,39	-0,84	0,36			
Bêta	0,69	1,05	1,40			
Délai de recouvrement	44	106	106			

Max Drawdown : perte maximale historique
Tracking Error : volatilité de la différence des rentabilités du fonds et de l'indice
Ratio de Sharpe : surplus de rendement sur un placement sans risque pour 1% de risque pris
Ratio d'information : performance relative dégagée par le fonds pour chaque point de volatilité consenti par rapport à son indicateur de référence
Bêta : sensibilité de la performance du fonds face aux fluctuations de la performance de son indicateur de référence
Délai de recouvrement : nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors de la perte maximale historique sur la période

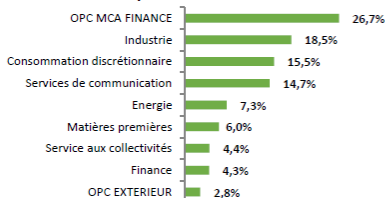
Principaux mouvements				Top 5 positions	
Achats	Renforcements	Allègements	Ventes		
ALSTOM	TOTALENERGIES	ACCOR	CHARGEURS	FCP MCA GESTOBLIG	6,97%
ETF ISHARES CHINA 25	VIVENDI	AIRBUS	FNAC DARTY	FCP MCA GTD	3,53%
FCP MCA GLOBAL MARKETS	CNP ASSUSSANCES TV PERP 3%+0,225cms	AIR LIQUIDE	STELLANTIS	CNP ASS.TV05 TR.A	3,47%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	CREDIT AGRICOLE 3,00% 2024	BNP PARIBAS	SPAC TRANSITION	FCP MCA ENTREPRENDRE PME	3,28%
BNP CARDIF 1,00% 11/2024	FONCIERE DES ASSOCIES 5,00% 2026	LVMH	UNIVERSAL MUSIC	COFACE 5,75% 11/2033	3,16%
BPCE 3,00% 07/2026	TP RENAULT	ETF LYXOR GOV € 5-7Y	AKUO ENERGY 4,25% 2023	Poids top 10 : 35,93%	
COFACE 5,75% 11/2033		FCP MCA GESTOBLIG	CV CLARANOVA 5% 2023		
CREDIT AGRICOLE 2,70% 04/2025		FCP MCA GTD	LOXAM 4,25% 2024		
FORD MOTOR 3,021% 03/2024			RCI BANQUE 0,5% 2023		
			Structuré CREDIT AGRICOLE 2026		

Actions

Évolution allocation actions

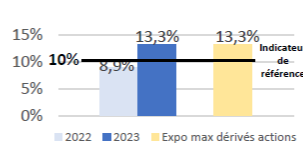


Répartition sectorielle

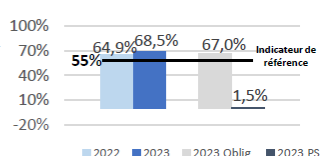


Taux

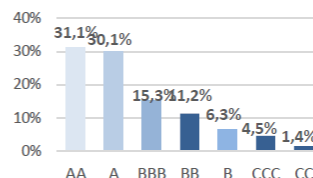
Évolution allocation monétaire



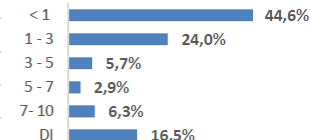
Évolution allocation obligataire



Répartition par notations



Répartition par maturité



Performances et contributions

TAUX	Monétaire / Éster capitalisé
	Obligations / Eurozone 1-5 Y €
	<i>dont autres obligations</i>
	<i>dont structurés</i>
ACTIONS	Actions / Cac All Tradable

Performance et contribution par classe d'actifs année 2023

TOULINDAC	Indices	Diff.	Contrib.
2,40%	3,24%	-0,84%	0,15%
5,14%	4,68%	0,46%	3,70%
4,28%			
29,00%			
11,23%	17,80%	-6,57%	2,52%
Options sur actions			0,22%
Frais de gestion/recherche			-1,58%
Performance TOULINDAC 2023			5,01%

Contributeurs mensuels à la performance TAUX

Négatifs ↓	Perf.	Contrib.	Positifs ↑	Perf.	Contrib.
EMERAUDEV 6% 2026	-10,5%	-0,14%	Structuré CREDIT AGRICOLE 2026	+28,0%	+0,37%
TP LYONNAISE DE BANQUE	-9,0%	-0,13%	Structuré UNIBAIL 04/2024	+29,7%	+0,35%
CNP ASSUSSANCES TV PERP 4*cms(10-2) mini2,75%	-9,5%	-0,12%	ETF LYXOR GOV € 5-7Y	+4,8%	+0,33%

Contributeurs mensuels à la performance ACTIONS

Négatifs ↓	Perf.	Contrib.	Positifs ↑	Perf.	Contrib.
XILAM ANIMATION	-86,6%	-1,34%	SCHNEIDER ELECTRIC	+32,5%	+0,54%
ALSTOM	-15,7%	-0,22%	STELLANTIS	+23,2%	+0,47%
ETF ISHARES CHINA 25	-20,5%	-0,14%	AIR LIQUIDE	+23,7%	+0,46%

Comparaison performance année 2023

TOULINDAC	Alloc. * Perf. Indices	Diff.
5,01%	7,70%	-2,70%
TOULINDAC	Perf. indic. de réf.	Diff.
5,01%	9,13%	-4,12%

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

TOULINDAC

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Conformément au règlement général de l'AMF, article 321-122, nous vous informons que les Frais de Transactions facturés au fonds en 2023 se décomposent en Frais d'Intermédiation pour 45% se répartissant à hauteur de 92% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS (1,175.55 EUR, soit 0.04% de l'AUM moyen) et de 8% pour les tiers négociateurs (102.30 EUR, soit 0.00% de l'AUM moyen) et en Commissions de Mouvement pour 55% se répartissant à hauteur de 100% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS (1,557.71 EUR, soit 0.05% de l'AUM moyen) et de 0% pour la société de gestion MCA FINANCE (0.00 EUR, soit 0.00% de l'AUM moyen). Le budget Recherche pour l'année 2023 s'est élevé à 2,089.96 EUR (0.06% de l'AUM moyen).

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons que notre politique de droit de vote et d'engagement actionnarial est disponible en ligne sur le site internet de la société de gestion et à son siège social. Vous trouverez également le compte-rendu de celle-ci.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

En sa qualité de société de gestion, MCA FINANCE sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPC. MCA FINANCE utilise les services d'une table de négociation externe (CIC « table buy side » ou « TBS »). MCA FINANCE a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisée sur le site internet www.mcafinance.fr.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

Conformément à la Directive 2011/61/UE et l'article 319-10 du RG AMF, la société de gestion a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des FIA. Ces catégories de personnel comprennent les gérants, les membres de la direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, les personnes qui ont le pouvoir d'exercer une influence sur les salariés, et tous les salariés recevant une rémunération totale se situant dans la même tranche de rémunération que les preneurs de risques et la direction générale.

La politique de rémunération est conforme et favorise une gestion des risques saine et efficace et ne favorise pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque de la société de gestion et ne gêne pas l'obligation de la société de gestion d'agir dans l'intérêt supérieur des OPC.

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour promouvoir la bonne gestion des risques et décourager une prise de risque qui dépasserait le niveau de risque qu'elle peut tolérer, en tenant compte des profils d'investissement des fonds gérés et en mettant en place des mesures permettant d'éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération est revue annuellement. La politique de rémunération de la société de gestion, décrivant la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion. Un résumé est disponible sur le site internet: www.mcafinance.fr.

Evènements intervenus au cours de la période

15/09/2023 -Caractéristiques de gestion : Ajout d'information précisant que le fonds ne prend pas en compte les principales incidences négatives conformément à l'article 7 du règlement UE 2019/2088

15/09/2023 -Caractéristiques parts (hors frais) : Intégration des conditions et modalités de mise en place du mécanisme de plafonnement des rachats dit gates conformément à l'instruction AMF 2017-05, dans les prospectus, et règlements (article 3) ou statuts (article 8) des OPC

15/09/2023 -Frais : Mise à jour de la dénomination des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion dorénavant frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services

15/09/2023 -Frais : Mise à jour des frais facturés au fonds, au niveau des commissions de mouvement sans entrainer d'augmentation, selon la société de gestion

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	3 273 650,97	3 019 992,25
Actions et valeurs assimilées	427 658,80	720 905,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	427 658,80	720 905,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 772 111,56	1 326 198,50
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 772 111,56	1 326 198,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	1 073 880,61	972 888,75
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 073 880,61	972 888,75
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	8 752,24	31 552,23
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	8 752,24	31 552,23
Comptes financiers	48 044,04	124 843,24
Liquidités	48 044,04	124 843,24
Total de l'actif	3 330 447,25	3 176 387,72

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	3 227 051,42	3 105 522,27
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	34 984,72	6 844,91
Résultat de l'exercice (a, b)	40 570,49	37 633,40
Total des capitaux propres	3 302 606,63	3 150 000,58
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	925,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	925,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	925,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	27 840,62	25 462,14
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	27 840,62	25 462,14
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	3 330 447,25	3 176 387,72

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
AS1XF3P00003 AS1/0123/PUT /23. ALSTHOM RGPT	0,00	10 310,08
EA1XF3P00003 EA1/0123/PUT /104. EADS	0,00	3 831,47
Total Actions et assimilés	0,00	14 141,55
Total Options	0,00	14 141,55
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	14 141,55
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	14 141,55

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	16 600,80	24 060,40
Produits sur obligations et valeurs assimilées	71 618,10	62 210,36
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	88 218,90	86 270,76
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	948,23
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	948,23
Résultat sur opérations financières (I - II)	88 218,90	85 322,53
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	47 608,05	47 655,75
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	40 610,85	37 666,78
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-40,36	-33,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	40 570,49	37 633,40

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0013332764	1,8 % TTC Taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0013332764	1.20% TTC Taux maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0013332764 C

Néant

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, warrants, obligations convertibles, droits, bons de souscription 0,06% TTC maximum (50 € TTC maximum) Obligations, EMTN 0,015% TTC maximum (50 € TTC maximum) Titres négociables à court terme : 55 € TTC maximum Options : 0.25% (4 € TTC minimum) Futures : 1,50€ TTC /lot Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FIA, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	3 150 000,58	3 493 926,99
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 987,94	-5 029,39
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	109 699,79	125 729,08
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-76 170,99	-138 329,92
Plus-values réalisées sur contrats financiers	8 119,14	34 378,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-550,00	-6 340,00
Frais de transaction	-6 043,27	-8 553,91
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	82 488,47	-386 977,05
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-84 986,60</i>	<i>-167 475,07</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-167 475,07</i>	<i>219 501,98</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-560,00	3 530,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>560,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>560,00</i>	<i>-2 970,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	40 610,85	37 666,78
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	3 302 606,63	3 150 000,58

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	679 058,43	20,56
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	48 356,00	1,46
Titres participatifs	77 290,00	2,34
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	967 407,13	29,29
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	1 772 111,56	53,66
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 482 092,34	44,88	125 646,00	3,80	164 373,22	4,98	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	48 044,04	1,45	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	152 601,04	4,62	613 286,23	18,57	418 032,47	12,66	37 131,50	1,12	551 060,32	16,69
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	48 044,04	1,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD					devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	28,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			504 461,90
	FR0007004171	MCA GESTOBLIG FCP	230 212,90
	FR0010231936	MCA GTD C FCP 3DEC	116 552,00
	FR0011668011	MCA ENTR.PME C 3D	108 290,00
	FR0013106705	MCA GLOB.MKTS C 3D	49 407,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			504 461,90

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	40 570,49	37 633,40
Total	40 570,49	37 633,40

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	40 570,49	37 633,40
Total	40 570,49	37 633,40
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	34 984,72	6 844,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	34 984,72	6 844,91

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
CI PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	34 984,72	6 844,91
Total	34 984,72	6 844,91
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2019	C1 PART CAPI C	3 415 908,94	3 355,674	1 017,95	0,00	0,00	0,00	24,76
31/12/2020	C1 PART CAPI C	3 339 332,50	3 234,402	1 032,44	0,00	0,00	0,00	24,16
31/12/2021	C1 PART CAPI C	3 493 926,99	2 977,934	1 173,27	0,00	0,00	0,00	60,89
30/12/2022	C1 PART CAPI C	3 150 000,58	2 973,313	1 059,42	0,00	0,00	0,00	14,95
29/12/2023	C1 PART CAPI C	3 302 606,63	2 968,722	1 112,46	0,00	0,00	0,00	25,45

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-4,59100	-4 987,94
Solde net des Souscriptions/Rachats	-4,59100	-4 987,94
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	2 968,72200	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0013332764 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,48
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	47 608,05
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Coupons et dividendes	3 974,64
Créances	SRD et règlements différés	4 777,60
Total des créances		8 752,24
Dettes	SRD et règlements différés	23 418,69
Dettes	Frais de gestion	4 239,73
Dettes	frais de negociation	182,20
Total des dettes		27 840,62
Total dettes et créances		-19 088,38

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	3 273 650,97	99,12
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	427 658,80	12,95
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 772 111,56	53,65
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	1 073 880,61	32,52
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	8 752,24	0,27
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-27 840,62	-0,84
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	48 044,04	1,45
DISPONIBILITES	48 044,04	1,45
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	3 302 606,63	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						427 658,80	12,95
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						427 658,80	12,95
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						427 418,80	12,94
TOTAL FRANCE						399 462,80	12,09
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	200		35 224,00	1,07
FR0000120271 TOTALENERGIES SE			EUR	700		43 120,00	1,31
FR0000120404 ACCOR			EUR	300		10 380,00	0,31
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON			EUR	125		91 700,00	2,76
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC			EUR	210		38 173,80	1,16
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT			EUR	900		25 704,00	0,78
FR0000125486 VINCI			EUR	250		28 425,00	0,86
FR0000127771 VIVENDI			EUR	9 000		87 084,00	2,64
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	400		25 036,00	0,76
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT			EUR	1 200		14 616,00	0,44
TOTAL PAYS-BAS						27 956,00	0,85
NL0000235190 AIRBUS			EUR	200		27 956,00	0,85
TOTAL Bons de Souscriptions négo. sur un marché régl. ou assimilé						240,00	0,01
TOTAL FRANCE						240,00	0,01

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0014003AC4 ARVERNE GROUP BSA 21			EUR	6 000		240,00	0,01
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						1 772 111,56	53,65
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 772 111,56	53,65
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						679 058,43	20,56
TOTAL FRANCE						409 734,99	12,40
FR0013248713 NEXANS 2,75%17-050424	05/04/2017	05/04/2024	EUR	1	2,75	101 616,23	3,08
FR0013424934 BIRD AM 5,25%19-130624	14/06/2019	13/06/2024	EUR	4	5,25	39 497,88	1,20
FR0013459435 AKUO ENERGY 4%19-221125	22/11/2019	22/11/2025	EUR	30	4,00	28 487,70	0,86
FR0014001NR9 CALAF 7%28012021	28/01/2021	28/01/2026	EUR	40	7,00	26 753,10	0,81
FR0014002W77 EMERAUDEV 6%21-120426	12/04/2021	12/04/2026	EUR	40	6,00	32 468,80	0,98
FR0014004BV0 FONCIERE DES ASSOCIES 300626	28/06/2021	30/06/2026	EUR	39	5,00	37 656,31	1,14
FR0014008BU3 6E.SENS.IMMO. 4PCT22 15022025	15/02/2022	15/02/2025	EUR	4	4,00	38 809,40	1,18
FR001400M8W6 COFACE 5,75%23-281133	28/11/2023	28/11/2033	EUR	1	5,75	104 445,57	3,15
TOTAL LUXEMBOURG						127 440,78	3,86
FR00140058D3 LANDEV1 7%21-200324	20/09/2021	20/03/2024	EUR	55	7,00	50 375,05	1,53
XS1651444140 EUROFINS SCIENTIFI 2,125%17-24	25/07/2017	25/07/2024	EUR	40	2,12	39 934,23	1,21
XS2360856517 HLD EUROPE 3,85%21-160727	16/07/2021	16/07/2027	EUR	40	3,85	37 131,50	1,12
TOTAL PAYS-BAS						39 656,67	1,20
XS1699848914 DUFYRY ONE 2,5%17-151024	24/10/2017	15/10/2024	EUR	40	2,50	39 656,67	1,20
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						102 225,99	3,10

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS1959498160 FORD MOTOR CRED 3,021%19-0324	06/03/2019	06/03/2024	EUR	100	3,02	102 225,99	3,10
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						48 356,00	1,46
TOTAL PAYS-BAS						48 356,00	1,46
FR0013413820 BNP PARIBAS ISS TV19-24 IDX	16/04/2019	16/04/2024	EUR	110		48 356,00	1,46
TOTAL Titres participatifs						77 290,00	2,34
TOTAL FRANCE						77 290,00	2,34
FR0000047789 LB(LYONNAISE DE BQUE)TPA JUN85	17/06/1985	31/12/2050	EUR	350		39 200,00	1,19
FR0000140014 RENAULT TPA 83-84	03/10/1983	31/12/2050	EUR	130		38 090,00	1,15
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						967 407,13	29,29
TOTAL FRANCE						967 407,13	29,29
FR0010167247 CNP ASSUR.TV05-PERP.TR.A TSDI	23/02/2005	31/12/2050	EUR	119		114 472,58	3,47
FR0011896513 GROUPAMA TV14-PERPETUAL	28/05/2014	31/12/2050	EUR	1		104 361,97	3,16
FR0011947720 ACMN VIE 4,625%14-040624	04/06/2014	04/06/2024	EUR	1	4,62	102 907,60	3,12
FR0011952621 BPCE 3,85%14-250626 TSR	25/07/2014	25/06/2026	EUR	35 000	3,85	34 830,44	1,05
FR0012304459 CRED.AGRICOLE 3%14-221224 TSR	22/12/2014	22/12/2024	EUR	43 000	3,00	42 681,33	1,29
FR0012620367 CREDIT AGR.2,70%15-140425 TSR	14/04/2015	14/04/2025	EUR	66 000	2,70	65 349,43	1,98
FR0012737963 CREDIT AGR.2,7% 15-150725	15/07/2015	15/07/2025	EUR	26 000	2,70	25 520,81	0,77
FR0013166477 CR.AGRICOLE 2.8%16-210726 TSR	21/07/2016	21/07/2026	EUR	30 000	2,80	29 121,91	0,88
FR0013179223 BPCE 3%16-190726 EMTN	19/07/2016	19/07/2026	EUR	100 000	3,00	99 034,57	3,00
FR0013299641 BNP CARDIF 1%17-291124	29/11/2017	29/11/2024	EUR	1	1,00	97 195,63	2,94

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS0207825364 AXA TV04-PERP. SUB.EMTN S.19	20/12/2004	31/12/2050	EUR	55		49 900,64	1,51
XS1069549761 BFCM 3% 14-210524 EMTN SUB	21/05/2014	21/05/2024	EUR	100	3,00	101 440,66	3,07
XS1155697243 LA MONDIALE TV14-PERP SUBORD.	17/12/2014	31/12/2050	EUR	100		100 589,56	3,05
TOTAL Titres d'OPC						1 073 880,61	32,52
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						1 073 880,61	32,52
TOTAL FRANCE						980 748,21	29,70
FR0000009987 UNION + (IC)			EUR	2,1		409 694,46	12,40
FR0007004171 MCA GESTOBLIG FCP			EUR	1 270		230 212,90	6,97
FR0010231936 MCA GTD C FCP 3DEC			EUR	680		116 552,00	3,53
FR0011668011 MCA ENTREPREND.PME C FCP 3DEC			EUR	500		108 290,00	3,28
FR0013106705 MCA GLOBAL MARKETS C FCP 3DEC			EUR	300		49 407,00	1,50
FR0013259165 GROUPAMA AX.LEG.21 J FCP 3DEC			EUR	65		66 591,85	2,02
TOTAL IRLANDE						16 247,40	0,49
IE00B02KXK85 ISHARES CHINA LARGE CAP UCITS			EUR	260		16 247,40	0,49
TOTAL LUXEMBOURG						76 885,00	2,33
LU1287023003 AM.EURO GOV BOND 5-7Y UC.ETF C			EUR	500		76 885,00	2,33

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) *Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*